

IEJ: une préparation indispensable?

Par **alasoop**, le **19/08/2009** à **14:47**

Salut à tous,
c'est quoi l'IEJ ?
peut-on présenter le CRFPA sans aucune prépa ?
juste après son M1 ?

merci par avance,
@+

Par **jeeecy**, le **19/08/2009** à **16:52**

Bonjour

L'IEJ c'est l'Institut d'Etudes Judiciaire

c'est une partie de la fac de droit qui sert à préparer les étudiants à passer différents concours, principalement le CRFPA et l'ENM

L'IEJ est un concurrent des prépas CRFPA, sauf que c'est organisé par la fac, avec des profs de fac et donc le prix est moins cher

Pour s'inscrire à l'examen d'avocat, certains IEJ exigent que l'étudiant soit inscrit à l'IEJ, sachant que c'est l'IEJ qui organise l'examen d'entrée (dit CRFPA)

D'autres IEJ, comme Nancy tout du moins à mon époque, accepte que les étudiants ne s'inscrivent qu'à l'examen

Pour la question relative à la présentation du CRFPA sans aucune prépa, j'en suis le parfait exemple ;)

je recommande de passer le CRFPA juste après le M1, les matières importants sont alors encore toutes fraîches ;)

Voilà j'espère avoir répondu à tes questions ;)

Pour les annales du CRFPA et les modalités d'inscription : <http://crfpa.juristudiant.com>

Par **alasoop**, le **20/08/2009** à **22:03**

Salut à tous,
merci pour les infos,
ainsi, il y a un examen d'entrée au CRFPA et un examen de sortie.

ex:

je suis en M1 à PAU je dois donc m'inscrire dans l'unité IEJ de PAU et présenter l'examen du CRFPA à PAU.

un examen pour rentrer.

la formation au CFRPA et un examen de sortie... le CAPA.

mille mercis @+

Par **lolote38**, le **20/08/2009** à **22:07**

bonjour,

je te conseil egalement de tenter le précapa à la sortie de ton M1. C'est ce que je fais : je sors du M1 et je passe l'examan en octobre. De plus c'est le conseil qui nous avait été donné par nos enseignants en sortant de l3..il est vrai que ça a ses avantages: les matieres sont tous juste enseignées donc encore fraiche et d'actualité, tu as un été pour réviser, je te conseil egalement de choisir tes matieres du concour en fonstion de tes enseignements de M1. Pour ma part j'ai pris dt du travail car je sors du M1 dt social, puis j'ai fait en sorte que mes options de M1 colle avec les matieres du concour: sureté, procedure co, procedure civile....

Tres sincerement je te le conseil fortement car j'ai fait l'iej avec des gens qui ont preferé faire un M2 avant de passer le concour: PB: bon nombre de matiere ont été reformé en 08: sureté, procedure co, droit du travail....

:roll:

En plus l'iej est geré par les profs de ta fac qui préparent et corrigent le précapa!!!! Image not found or type unknown

donc a priori il savent ce qu'ils enseignent et comment te former.

J'espere t'avoir été utile.

bon courage

Par **alasoop**, le **21/08/2009** à **09:06**

salut à tous,

merci beaucoup pour tes conseils,

cependant, c'est quoi le précapa ?

une série de matières j'imagine...

je le présente dans ma FAC de PAU ?

et ensuite il m'ouvre l'école du CRFPA de PAU par exemple ?

j'avoue être un peu perdu..

:roll:

Image not found or type unknown

@+

Par **jeeecy**, le **21/08/2009** à **09:33**

le précapa c'est l'examen d'entrée à l'école d'avocat,

Le préCAPA s'appelle aussi CRFPA pour certains

Cet examen (concours pour certains mais en réalité c'est bien un examen) se passe effectivement dans les IEJ des facultés (donc il faut vérifier si dans ta fac il y a un IEJ)

Ensuite, tu dois t'inscrire dans une école d'avocat qui depuis 2005 ont été regroupées par région

à Pau je pense que tu dois dépendre soit de l'école d'avocat de Bordeaux (<http://www.crfpa-alienor.com/>), soit de celle de Toulouse (<http://ecoleavocats-toulouse.fr/>)

Par **alasoop**, le **21/08/2009** à **09:43**

mille mercis pour ces précisions, (matinales)

mais une question me taraude...

l'IEJ est une année d'étude spécialisée qui se rajoute au M1 ?

concrètement,

:roll:

je rentre sur PAU en M1 (le 15 septembre... Image not found or type unknown je crois)

je fais mon M1 (droit des affaires européennes)

l'année prochaine je fais mon IEJ à PAU ?

et ensuite l'été suivant je m'inscris pour mon (précapa - CFRPA)

pour enfin être admis en école des avocats (bordeaux ou toulouse)

pour conclure par un examen de sortie..... le CAPA .

j'ai tout là ?

merci encore pour votre patience....

@+

Par **jeeecy**, le **21/08/2009** à **14:14**

non non tu peux cumuler M1 et IEJ

c'est d'ailleurs à mon avis la meilleure solution à faire, parce que du coup tu passes l'examen
d'avocat (le préCAPA ou CRFPA Image not found or type unknown) alors que les matières sont encore fraîches et tes
cours à jour Image not found or type unknown

Par **murielle**, le **26/10/2014** à **11:42**

Bonjour, est-ce possible de s'inscrire à l'IEJ d'une ville mais de faire le CRFPA dans une autre ville?
Pour ma part, j'aimerais cumuler M1 et IEJ à Nantes, mais faire le CRFPA à Toulouse. est-ce possible ?
Merci par avance :)

Par **bulle**, le **26/10/2014** à **16:17**

Bonjour,

Cela est possible dans certaines facs. Il faudra donc vérifier si cela est votre cas pour Nantes et Toulouse.

Par contre, cela n'est pas très judicieux de passer le CRFPA dans une ville mais de suivre la prépa IEJ dans une autre (car l'IEJ de Nantes vous préparera au mieux pour les épreuves de Nantes). Je m'explique, peut être qu'à Nantes, en procédure civile, ce sont toujours des cas pratiques qui sont donnés donc vous en fera des tas à l'IEJ et puis à Toulouse vous tomberez sur une dissertation. De plus, il faut savoir que vous pouvez passer le CRFPA à Nantes et ensuite demander à aller à l'école de Toulouse, si c'est ce que vous voulez.

Par **murielle**, le **26/10/2014** à **21:33**

Effectivement j'aimerais passer les épreuves à Nantes puisque comme vous le dites je serais préparée aux épreuves de Nantes. Ce que je voulais savoir c'est justement s'il est possible de passer l'épreuve à Nantes et de poursuivre à l'école de Toulouse?
Merci pour votre réponse.